

Décembre 2023



LE P'TIT FRONTENEXOIS



Samedi 9 Décembre
Salle Polyvalente
de Frontenex



16h00
Spectacle pour enfants
17h00
Arrivée du Père Noël

ANIMATIONS OFFERTES
PAR LA MAIRIE

CRÊPES, CHOCOLAT ET
VIN CHAUD

 HARRY COVERT



LES DERNIERES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

URBANISME

VIE SOCIALE

CADRE DE VIE

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

Editions : Nouvelles Impressions - Albertville
Directeur de publication : Claude Duray - Maire





PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

En matière de sécurité et incendie, la loi Matras n°2021-1520 publiée le 25 novembre 2021, vise à moderniser et améliorer les services de secours. C'est pourquoi les communes de Savoie sont soumises à l'obligation de rédiger un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de participer à un exercice « de crise » au minimum tous les 5 ans.

Afin de se tenir prête face aux risques naturels et technologiques mais aussi de se familiariser à l'utilisation de la plateforme Cedralis, la commune de Frontenex s'est inscrite à un exercice de simulation proposé par la préfecture sur le thème « Risque industriel » qui s'est déroulé le 29 mai 2023 en mairie.

G. Tantolin

UN EXERCICE D'ÉVACUATION AVEC LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Mardi 30 mai, un exercice d'évacuation grandeur nature s'est joué à l'école élémentaire de Frontenex.

Des pompiers en formation départementale de chef d'agrès tout engin sont intervenus sur des fumées suspectes, réelles mais sans danger, qui ont bloqué deux classes du 1er étage de l'établissement. Le seul moyen d'évacuation a été l'utilisation de la grande échelle avec une nacelle qui a rendu ce moment très attractif pour les enfants, non prévenus, qui ont parfaitement gardé leur sang-froid.

Le même jour, un second exercice a été organisé sur le temps méridien avec une évacuation du restaurant scolaire.

G. Tantolin

SURVEILLANCE DU RUISSEAU DE VERRENS

Une station hydrométrique du ruisseau a été mise en place au niveau du pont du boulo-drome. Elle est en fonctionnement et enregistre en temps réel les hauteurs d'eau ainsi que les débits, permettant une surveillance du ruisseau (photo prise toutes les cinq minutes).

G. Tantolin



UN MONUMENT AUX MORTS EMBELLI

Les abords du monument aux morts à côté de la nouvelle boulangerie avaient réellement besoin d'être restaurés et embellis. Merci aux Services Techniques qui ont réalisé cet ouvrage. Des poubelles supplémentaires ont été mises en place afin de garder propre ce lieu de mémoire.

G. Tantolin



Chères Frontenexoises, chers Frontenexois,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le dernier bulletin d'informations municipales « le P'tit Frontenexois ».

Après les années Covid, nous entrons dans une période où le monde est à feu et à sang.

Notre société vacille, confrontée à ses fractures sociales, dans un climat de crise énergétique et financière.

Dans ce contexte difficile, je peux vous certifier que la volonté d'agir des élus reste intacte. J'en veux pour preuve certaines des réalisations annoncées en début d'année :

- Le giratoire de la « patte d'oie » tend à ramener sécurité et sérénité sur ce secteur de voiries départementales,
- La vidéoprotection rend d'énormes services (résolutions d'incivilités, dépôts sauvages d'ordures ménagères, enquêtes de gendarmerie),
- La première tranche d'aménagement de la cour de l'école élémentaire au niveau du terrain multi-sports des coquelicots,
- L'embellissement et la propreté de la commune (créations paysagères, fresques sur les transformateurs, allées du cimetière).

Nos projets à l'avenir :

- La pose de panneaux photovoltaïques sur certains de nos bâtiments,
- La 2ème tranche de réaménagement de la cour de l'école élémentaire,
- L'aménagement de la rue du boulodrome,
- La crèche, dans un espace multi-activités sur le site du Poyet en lien avec la SAS propriétaire de l'ensemble du terrain et nous continuerons à vous informer de l'avancement de l'ensemble du projet qui a connu un coup d'arrêt indépendant de notre volonté,
- La rénovation des cours de tennis.

Nous souhaitons poursuivre notre action en faveur des associations et du lien social qu'elles incarnent et qui est si important en ces périodes.

Le 10ème anniversaire d'« Octobre Rose » a connu un grand succès avec 572 participants !

La rentrée scolaire s'est bien passée dans nos différents établissements avec un effectif assez comparable à 2022 voire un peu augmenté, ce qui nous a permis de garder l'intégralité des classes soit 3 sections en maternelle et 5 en élémentaire.

Je souhaite un apaisement de cette période tourmentée et une fin d'année plus agréable pour toutes et tous.

Je reste à votre disposition.

Chaleureusement,
Claude Duray





URBANISME & SÉCURITÉ

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Les risques majeurs c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre. A Frontenex, il y a un risque majeur avec la boule de gaz et un autre avec les barrages. **Alors envie d'être prévenu en cas de risque ? Inscrivez-vous !**



Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM

Le **DICRIM** Quézako ?

Il s'agit du Dossier d'Informations Communales sur les Risques Majeurs.

Il a été mis à jour en 2021 pour mieux prévenir et vous informer en cas de risques majeurs sur votre commune. Chaque administré en recevra un prochainement dans sa boîte aux lettres!

La commune dispose depuis plusieurs années déjà d'un automate d'appel téléphonique permettant d'informer et d'alerter ses administrés directement sur leur téléphone en cas de risque majeur.

Aujourd'hui cet outil évolue ! Vous pouvez maintenant vous inscrire vous et votre famille directement sur le lien ci-après ou en scannant le QR code.

Cette opération ne dure qu'une poignée de minutes et est totalement gratuite, alors n'attendez pas !

www.frontenex.fr rubrique "Infos pratiques/ Risques majeurs".

ou en copiant le lien ci-dessous :

<https://www.viappel.eu/inscriptionEnLigne/inscriptionEnLigne.action?compteld=292>



Flashez-moi!

Vous souhaitez apporter vos compétences à la commune ou porter assistance aux sinistrés en cas de crise? Alors devenez bénévole !

Pour en savoir plus et pour devenir acteur en cas d'évènement, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site de la mairie et remplissez le questionnaire !

<https://forms.gle/roa7AGY69qAHyGJcA>



Flashez-moi!

Vous êtes artisan, vous avez une entreprise ou un commerce sur Frontenex ? La commune pourrait avoir besoin de votre savoir-faire pour permettre un retour à la normale rapidement après la catastrophe. Pour permettre à la commune de progresser dans sa démarche de sauvegarde, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site de la mairie et remplissez le questionnaire !

<https://forms.gle/KLhba3xQVv9nrF8b8>



Flashez-moi!

Vous n'avez aucune possibilité de compléter ces liens en ligne ou de vous faire aider par un proche? Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture!



URBANISME & SÉCURITÉ

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE : APPEL À CANDIDATURE !

1 Candidature
Venez nous rencontrer à la Caserne. Vous pourrez retirer un dossier de candidature et obtenir un premier entretien avec le chef de centre. Vous recevrez ensuite des précisions sur les fonctions et les obligations à remplir en tant que Sapeur-Pompier Volontaire.

COMMENT DEVENIR sapeur-pompier volontaire ?

Le volontariat, un engagement citoyen
En France, quelque 195 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous ?

Adressez votre candidature au

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

32, rue de l'industrie
73460 Frontenex

4 Commission de recrutement
Vous serez reçu lors d'une commission de recrutement afin d'exposer vos motivations et découvrir l'organisation du SDIS.

2 Tests sportifs de recrutement
Sur présentation d'un certificat médical (précisant votre aptitude à la pratique du sport), vous devrez passer des tests sportifs.

5 Formation
Vous obtiendrez progressivement les modules vous permettant d'agir en toute efficacité et sécurité. En attendant d'obtenir l'intégralité de ces modules, vous pourrez à la fois assurer des missions opérationnelles d'équipier "stagiaire" dans l'ambulance et vous intégrer au sein de l'équipe de votre CIS.

3 Visite médicale
Vous passerez une visite médicale tenant compte des résultats de votre aptitude sportive. Cet entretien sera mené par un médecin sapeur-pompier.

6 Maintien et perfectionnement des acquis
Tous les ans, vous devrez suivre un recyclage (formation continue) et vous soumettre à des tests sportifs afin de contrôler votre aptitude physique. Vous signez pour un engagement de 5 ans, renouvelable.

Si vous souhaitez répondre à l'appel des sapeurs-pompiers volontaires contactez-les par mail à l'adresse suivante : jgazzola@sdis73.fr

J. Gazzola, Lieutenant de sapeurs-pompiers

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux en mairie ou en ligne : <https://sve.sirap.fr>

Déclaration préalable :

Changement de fenêtres – Création d'ouverture – Pose de Velux – Panneaux solaires – Clôture, portail – Abri < 20 m² – Balcon ou terrasse – Piscine non couverte avec un bassin compris entre 10 et 100 m².

Permis de construire :

Habitation et abri > 20 m² – Piscine non couverte avec un bassin supérieur à 100 m².

Pour tous les autres travaux (aménagement de combles, changement de destination avec ou sans travaux, autres) contacter le service Urbanisme à la Mairie.



Service Urbanisme

Prenons soin de notre commune, en respectant les autres.

Quelques rappels pour une attitude citoyenne remplie de civisme

EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

D'après la loi, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ils ne doivent ni **gêner le passage des piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni diminuer la visibilité dans une intersection.**

Les arbres, les branches et les racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire (article 68 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 57 du décret du 14 mars 1964).

On ne peut avoir d'arbres, en bordure de voies départementales ou communales et de ses propres limites parcellaires, qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations dépassant 2 mètres, et de 0,50 mètres pour les autres.

Les arbres menaçant de tomber sur une voie publique doivent être coupés par le propriétaire, celui-ci étant responsable de tout dommage éventuel causé. Dans le cas contraire, après courrier réglementaire, la mairie fera exécuter les travaux aux frais du propriétaire.

C. Duray

FEUX DOMESTIQUES



L'arrêté préfectoral 84 du 3 mars 1986 interdit le dépôt sauvage des ordures ménagères et le brûlage à l'air libre de ces mêmes déchets. L'arrêté du 22 février 2017 interdit à tout particulier ou professionnel hors activité agricole ou forestière le brûlage des déchets verts: branches, tonte de gazon, feuillages ... (feux produisant des fumées épaisses et malodorantes). Les solutions restent la déchetterie, le broyage, le paillage ou le compostage.

Nous rappelons que des peines d'amende sont encourues car c'est une infraction de classe 3.

C. Duray

LES MÉGOTS DE CIGARETTE

Ne les jetez pas par terre !

Jetez-vous vos cigarettes dans la rue en vous disant qu'un mégot de plus ou de moins ne fera pas la différence ? Eh bien, vous n'êtes pas le seul ! Des millions de personnes pensent comme vous. Résultat : nous jetons environ **4 300 milliards de mégots par an** dans la rue, ce qui correspond à **137 000 mégots par seconde.**

Un mégot peut prendre jusqu'à 12 ans à se désintégrer complètement ; période pendant laquelle des substances dangereuses telles que l'arsenic, le chrome et le cadmium polluent l'environnement. Un mégot contient plusieurs milliers de substances toxiques, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et la rendre non potable. Les mégots de cigarettes constituent à eux seuls 40% des déchets trouvés dans la mer Méditerranée. Pendant la Journée Mondiale du Nettoyage du Littoral en 2015, 2 127 565 mégots ont été récoltés, ce qui en fait le polluant numéro 1 de nos mers et océans. Cependant, la cigarette n'est pas uniquement un problème pour les océans, mais également dans les villes. Chaque année, 350 tonnes de mégots sont ramassées à Paris. Ils sont aussi responsables de feux de forêts et par ailleurs très souvent ingérés par des animaux. Le fait de jeter un mégot à terre est devenu une aberration, c'est prendre la nature pour une poubelle, ce geste est d'ailleurs passible d'une amende de 68 euros.

C. Duray



Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

DÉJECTIONS CANINES

Certains de nos concitoyens, par désinvolture ou manque de civisme, sont cause de nombreux désagréments. Ont-ils pensé à tous ceux, dont les agents communaux, qui entretiennent ces espaces ? Ont-ils pensé à l'aspect d'insalubrité donné à nos trottoirs, à nos pelouses et nos allées empruntés par grands, et petits, voire tout-petits ?

Le plaisir de se promener, d'y vivre dépend de la propreté de notre commune, sans être obligé de scruter chaque cm² de terrain.

Rappelons que les propriétaires d'animaux ont l'obligation de ramasser les excréments de leurs fidèles compagnons. Des bornes de propreté, distributrices de sacs adaptés, sont installées à cet effet.

C. Duray

NUISANCES SONORES ET BRUITS DE VOISINAGE

Entretenir et embellir son intérieur au même titre que l'extérieur sont des activités licites. Certaines règles sont à respecter pour le bien-être de vos voisins.

Article 1 de l'arrêté préfectoral de Savoie en date du 9 janvier 1997 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Article 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Particuliers

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.**

Les samedis : **de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h.**

Professionnels

Les jours ouvrables : **interruption des travaux entre 20h et 7h.**

Les dimanches et jours fériés : **interruption toute la journée.**



C. Duray

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CENTRE SOCIAL DE FRONTENEX

Le centre social de Frontenex dépendant de la maison sociale du département de la Savoie a déménagé.

Les locaux sont désormais situés au :

20 Rue de la Maire – 73460 FRONTENEX

Le numéro de téléphone reste inchangé :

04 79 44 53 65

L.Hamda



CONSTATATION DE DÉGRADATIONS

Au printemps déjà, le parc de la mairie avait été saccagé. Les arbustes récemment plantés avaient été arrachés et jetés sur la route, rue des Tilleuls.

Le 21 octobre, nous étions désolés de constater de nombreuses dégradations. Des tags ont été recensés sur les murs des terrains de tennis, et sur ceux de l'aumônerie et de la salle polyvalente. Malheureusement, la seule chose que nous pouvons faire pour rénover rapidement et retrouver des lieux décents est de repeindre ces murs.

Une plainte à d'ores et déjà été déposée auprès de la gendarmerie.

Nous condamnons ces actes qui n'apportent rien de prolifique pour notre commune.

C. Duray



RAPPEL SUR LA NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS

Toute habitation est obligatoirement assujettie à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, intégrée dans la taxe foncière, calculée avec comme base la valeur locative cadastrale calculée par l'administration.

Les ordures ménagères (bac vert) : tous les mardis à FRONTENEX. Les propriétaires reportent cette taxe sur les charges mensuelles de leurs locataires.

Les élus de Frontenex regrettent l'abandon de la redevance incitative. Vos conseillers communautaires l'ont d'ailleurs fait savoir auprès d'Arlysère. Cependant, la loi impose un traitement des ordures ménagères identique sur un même territoire.

Le territoire de l'ex - CCHCS, dont fait partie Frontenex, a pu malgré tout bénéficier d'un taux préférentiel pour 2023. Il sera amené à évoluer!

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte des déchets recyclables (plastiques, cartons, bacs jaune et bleu) s'effectue le même jour et est passée en multi-flux : Les jeudis semaines impaires de chaque mois à FRONTENEX.

C. Duray

ANIMATIONS

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

REPAS DES AINÉS : UN NOUVEL ÉVÉNEMENT SE PRÉPARE



Archives photos "Repas des aînés janvier 2023"

Le **DIMANCHE 28 JANVIER 2024**
à partir de **11h30**

Le maire Claude Duray et le conseil municipal vous invitent à partager un repas à la salle polyvalente de Frontenex.

Vous avez **65 ans et plus**, résidez sur la commune, rendez-vous en mairie avec votre justificatif de domicile et votre pièce d'identité afin de valider votre inscription avant le **12 janvier 2024**.

C. Joly

LA SO' CULTURE VOUS PROPOSE UN WEEK-END THÉÂTRAL

Plusieurs troupes de théâtre amateurs seront présentes à la salle polyvalente pour différentes représentations du 2 au 4 février 2024. L'agenda du week-end sera disponible prochainement sur la page Facebook de l'association (<https://www.facebook.com/lasoculture/>).
Contacts : lasoculture@yahoo.com

A. Roldo, Président de La So' Culture

DANSE À LA CLÉ : UNE ASSO QUI VOUS FAIT DANSER



Elodie Dubois

Titulaire du Diplôme d'État de Professeure de Danse depuis 2011, elle transmet sa passion et le plaisir de danser aux enfants, ados et adultes de tous niveaux. Son univers très varié l'amène à utiliser différents styles de musique, du classique à l'électro en passant par les incontournables standards du jazz et les musiques actuelles. Très attachée à la connaissance et l'anatomie du corps, les cours se font dans la bienveillance et le respect de chaque individu afin que tout le monde y trouve sa place et le plaisir de danser.

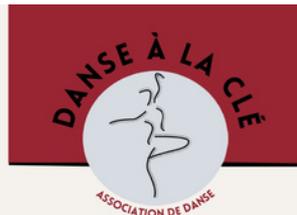
Le diplôme d'état s'acquiert en 3 ans et est obligatoire en France pour tout enseignement de la danse.

Nous
Contacter

- ☎ 06 51 77 45 50
- ✉ dansealacle@gmail.com
- 🌐 dansealacle.fr
- 🏠 25 Rue Joseph Piquand
73460 Frontenex
- 📱 @danse_a_la_cle



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique



Association de danse
Modern-jazz,
Classique,
Contemporain

Professeure diplômée d'état
73460 - FRONTENEX

📱 @danse_a_la_cle

Le Gala de fin d'année aura lieu à la salle polyvalente de Frontenex le vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2024 à 20h00.

En attendant, vous pouvez toujours vous inscrire pour les cours de technique classique, contemporaine et barre au sol dans la mesure où des places seront disponibles, sur le premier semestre 2024 puisqu'il s'agit de cours qui ne participent pas au Gala.

L. Fina, Présidente de Danse à la clé



ANIMATIONS

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

OCTOBRE ROSE : UN SUCCÈS POUR LA 10ÈME ÉDITION

Cette année encore, en partenariat avec la ligue contre le cancer, la commune a organisé une demi-journée sportive. Pour la 10ème édition, les élus ont décidé d'accentuer la sensibilisation à Octobre Rose.

Vous avez pu profiter de la décoration durant ce mois d'octobre, la mairie était éclairée en rose, et les parapluies de la même couleur ont égayé le carrefour des 4 chemins et le rond-point du pont.

Le 1er octobre petits et grands se sont retrouvés pour participer aux différentes "color run". Octobre rose c'est la lutte contre le cancer du sein, mais pas seulement!



La lutte contre le cancer c'est aussi tout le reste de l'année.

Grâce à vous toutes et tous, cette année ce sont 3112, 52 € qui ont pu être récoltés au profit de La Ligue contre le cancer. Vous étiez 572 coureurs et marcheurs!

La municipalité souhaite également remercier toutes les personnes qui oeuvrent pour que cet événement se déroule au mieux : les bénévoles de l'UOAT, de la GV et du Don du Sang. Nous remercions également les bénévoles qui encadrent la marche familiale et les agents techniques et administratifs pour les diverses préparations ! Enfin nous remercions les enfants du groupe scolaire "Les Coquelicots" qui avec l'accompagnement de Claire et Sandrine, en charge du temps d'animation, ont décoré les rubans qui ont orné le rond point.



Remerciements également à Monsieur John Arnaud-Goddet pour son don d'un joli tonneau décoré pour l'occasion.

Alors à l'année prochaine ! On vous attend encore plus nombreux !

E. Rougier



SPECTACLE DE NÖEL À LA SALLE POLYVALENTE

Cette année encore, la commune offre un spectacle de Noël aux enfants de la commune. Harry Covert présentera un spectacle de magie plein de malice.

Il aura lieu le 9 décembre 2023 à partir de 16h00.

Petits et grands pourront se régaler avec un goûter en attendant l'arrivée du Père Noël ! Chuuuut ! Ne le dites pas aux enfants mais...c'est confirmé ! Il viendra encore cette année !

E.Rougier





VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

C'est la troisième année que le forum des associations a lieu au sein de notre commune.

Cette année, une vingtaine d'associations étaient présentes, représentant le tissu social, culturel et sportif. Bon nombre d'entre elles ont pu faire le plein d'adhérents.

Le mois de septembre rime avec reprise du travail pour certains, école pour d'autres, la course aux temps qui défile, pensez à garder un moment pour vous, grands ou petits.

Il est important de pouvoir se ressourcer et se déconnecter grâce aux nombreuses activités qui nous sont proposées par les associations.

Le tissu associatif de Frontenex est tellement varié que chacun/chacune peut y trouver son bonheur.

Un livret regroupant l'ensemble des associations présentes sur la commune est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

C. Joly



LISONS DES LIVRES À NOS ENFANTS !

Dès le plus jeune âge, l'enfant est attiré par les livres, ses couleurs, ses images, ses formes.

Blotti contre nous, rassuré dans nos bras, il découvre le plaisir de lire et la joie de partager un moment de complicité avec nous, parents, grands-parents, grand frère, grande sœuret il s'en souviendra toute sa vie .

Lire des histoires à un tout-petit développe son langage, sa curiosité, son imagination, et le prépare au déchiffrement et à l'écriture de notre langue.

Une histoire, le soir au coucher, amène le calme et prépare à une bonne nuit de rêves et de sommeil.

Même quand l'enfant grandit et qu'il commence à lire, il aimera garder ce moment d'échange et de complicité avec vous jusqu'au jour où il appréciera de lire seul comme un grand.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre belle bibliothèque pour emprunter gratuitement un livre ou venir simplement pour un moment de lecture avec votre enfant. Vous trouverez un large choix d'albums pour tout âge, de contes de tous pays, de belles histoires, de documentaires jeunesse, de petits romans faciles à lire dès l'école primaire et aussi des BD, des mangas et des magazines pour enfants.

Un enfant qui lit petit aura envie de lire toute sa vie.

Un enfant à qui on a lu des livres aura plus de facilité à comprendre le monde qui l'entoure, à exprimer ses émotions et à reconnaître celles de ses camarades, à développer sa capacité d'écoute, ce qui l'aidera dans ses relations avec les autres.

“Un adulte va lire des livres pour se distraire, un enfant va lire un livre pour se construire”

Joann Sfar, auteur écrivain.

Véronique et toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

Bienvenue le lundi de 16h à 17h30, le mercredi de 10h30 à 12h, le vendredi de 17h à 19h .

Pendant les vacances , ouverture uniquement le vendredi .

Les bénévoles de la bibliothèque



VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



DÉFI DE L'ECOMOBILITÉ RELEVÉ POUR NOS PETITS ÉCOLIERS !

Pour préparer le défi des écoliers, chaque enfant a raconté comment il était venu à l'école mardi 17 octobre. Les élèves ont énuméré toutes les façons de se déplacer : à pied, en vélo, en trottinette...Et en voiture.

Une collation leur a été offerte par la municipalité avec du pain, du chocolat noir, des pommes et du jus de pomme. Le défi est gagné !

D. Viboud, Directrice de l'école maternelle



UN CLUB EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



Le Tennis Club de Frontenex, un club en plein développement !

Une reprise avec plein de nouveaux visages, de nouveaux éducateurs.

Le club est heureux de vivre et de grandir !

Il a atteint 80 licenciés ! Les effectifs de l'école de tennis ont triplé. Les cours du jeudi sont complets.



Il reste 2 places le samedi matin pour le mini tennis qui accueille les 4/5/6 ans. Les cours ont lieu de 09h15 à 10h00.

Il reste également 1 place de 10h00 à 11h15 (8/10 ans) et 2 places de 11h15 à 12h30 (11/14 ans)

L'adhésion pour l'accès aux terrains extérieurs et au couvert est de 50 €.

Vous voulez inscrire votre enfant ?

Contactez-nous au 06 51 95 17 30

Jérôme Baron, Président du Tennis Club de Frontenex



LA CARSAT VOUS ACCUEILLE ET VOUS RENSEIGNE



La Carsat vous reçoit en Mairie de Frontenex **le lundi**, sur rendez-vous :

Ils se prennent uniquement par téléphone au 3960. ou via le QR-code est affiché sur la façade de la mairie. Il vous permet, après avoir rempli le formulaire, d'être rappelé par un conseiller.

Les conseillers "retraite":

- vous informent et vous conseillent sur vos droits à la retraite
- vous aident à constituer et instruisent votre dossier
- vous conseillent pour faciliter votre vie à la retraite

La mairie ne propose pas de rendez-vous et ne traite pas les dossiers mais reste disponible pour vous informer sur la CARSAT.

E. Rougier

SOLIDARITÉ :

ON SE MOBILISE POUR LE DON DU SANG

Les stocks de sang sont en baisse et les besoins très importants !

Les malades ont besoin de nous ! Alors... JE DONNE ... DONNONS ... DONNEZ !

Donner son sang est un geste gratuit, généreux, anonyme, qui permet de soigner des personnes et de sauver des vies.

Pour être donneur, il faut être âgé entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et peser plus de 50 kg.

Ne pas manger gras, bien s'hydrater dans les heures qui précèdent le don. Se munir de sa Carte d'Identité pour se présenter à la collecte.

Privilégier la prise de rendez-vous en ligne sur : <http://dondesang.efs.sante.fr>

Rendez-vous aux collectes de sang qui auront lieu à FRONTENEX (salle polyvalente) :

- 21/12/2023 de 8h à 11h30
- 28/03/2024 de 16h à 19h30
- 27/05/2024 de 16h à 19h30
- 23/07/2024 de 16h à 19h30
- 25/09/2024 de 16h à 19h30
- 30/12/2024 de 8h à 11h30



**Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner**

Y. Gazzola, Président du Don du Sang



LES CROÉS TOUJOURS MOBILISÉS POUR LES ACTIVITÉS DES ENFANTS

L'association des parents d'élèves "Les Croés de Frontenex" a récemment lancé un site internet dédié à valoriser ses nombreuses actions permettant de récolter des fonds pour les projets scolaires.

Ces fonds sont essentiels pour le financement des projets qui viennent enrichir et compléter l'apprentissage des enfants.

Sur ce site flambant neuf, vous trouverez une présentation détaillée de toutes les actions menées par "Les Croés de Frontenex", des événements festifs aux ventes solidaires, en passant par les échanges et les rencontres conviviales.

Chaque initiative est une invitation à la participation et à la contribution de tous. Le site propose désormais une fonctionnalité de **don en ligne**, sécurisée et simple d'utilisation. Que vous soyez un parent, un grand-parent, un ami ou simplement un bienfaiteur qui souhaite contribuer à la réalisation des projets scolaires, votre soutien est précieux et fait toute la différence.

L'association vous invite donc à explorer son site (<https://www.les-croes.fr>), à découvrir l'étendue de ses actions et à vous joindre à elle pour contribuer au bien-être et à la réussite des enfants.

C. Coutaz, Présidente , Les croés de Frontenex





UNE VILLE QUI BOUGE !

Tout au long de l'année, les associations et la commune vous proposent des animations. Retrouvez les dates et les lieux ci-après :

DECEMBRE 2023:

- 03/12 : Marché de Noël organisé par les Cröes à la salle polyvalente
- 09/12 : Animation de Noël, organisée par la Mairie à la salle polyvalente
- 10/12 : Concert de Noël, organisé par l'Ensemble Vocal et Instrumental à l'église
- 21/12 : Collecte de sang à la salle polyvalente de 8h à 11h30

À PARTIR DE 2024 :

JANVIER :

- 13/01 : Vœux du Maire à la population
- 21/01 : Le GRAND LOTO DES GAZELLES
- 28/01 : Repas des aînés à la salle polyvalente

FÉVRIER :

- du 02 au 04/02 : Week-end théâtral, organisé par La So'Culture

MARS :

- 28/03 : Don du sang à la salle polyvalente de 16h à 19h30

AVRIL :

- 07/04 : Le vide-tout des loisirs créatifs de l'association Syllectomania, à la salle polyvalente

MAI :

- 27/05 : Don du sang à la salle polyvalente de 16h à 19h30
- 31/05 : Gala de danse de l'association Danse à la Clé, à 20 h00 à la salle polyvalente

JUIN :

- 01/06 : Gala de danse de l'association Danse à la Clé, à 20h00 à la salle polyvalente
- 15/06 : Concert de l'Ensemble Vocal et Instrumental, à 20h00 à la salle polyvalente
- 29/06 : Représentation théâtrale du Gelohann, trois pièces seront représentées à la salle polyvalente

JUILLET :

- 23/07 : Don du sang à la salle polyvalente de 16h à 19h30

SEPTEMBRE :

- 25/09 : Don du sang à la salle polyvalente de 16h à 19h30

DECEMBRE :

- 30/12 : Don du sang à la salle polyvalente de 8h à 11h30

D'autres animations, ainsi que plusieurs lotos seront proposés par les associations, les dates vous seront communiquées au fur et à mesure. Les bénévoles qui organisent ces événements seront ravis de vous voir aux différentes dates annoncées, ils vous attendent nombreuses et nombreux !

Ces belles associations perdurent grâce à eux et grâce à vous !

C. Joly



TRAVAUX & AMÉNAGEMENT

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



AMÉNAGEMENTS DIVERS : AU SERVICE TECHNIQUE ON NE CHÔME PAS !

Un trottoir provisoire a été aménagé attendant la fin des travaux du lotissement du domaine de la grange en face de la maison des sociétés, rue du Chemin Vieux.

Les câbles autour des 4 candélabres ont été fixés au carrefour rue de la Mairie pour la pose de futures illuminations de Noël, ainsi que des chaînes de parapluie pour Octobre Rose.

J. Ronzatti



PLUS DE MOBILIER URBAIN, POUR PLUS DE CONFORT

Les services techniques ont installé deux bancs en direction de St-Vital, vers les Ancolies, un autre à la « patte d'oie » et enfin un sur la rue de Cléry au dessus de la menuiserie Peissel.

Au skate park, une table en béton a été installée pour améliorer ce lieu de rencontre pour les utilisateurs.

J. Ronzatti



Banc rue de Cléry



Banc de la patte d'oie



UN POINT SUR LES RÉSEAUX

- Arlysère a changé de prestataire, pour l'eau potable. Il s'agit de la société SAUR.
Le nouveau numéro d'astreinte (fuite, manque d'eau) est le 04.57.38.50.08.
- Un caniveau d'eau pluviale a été endommagé au lotissement rue de Ravoire. L'entreprise SERTPR l'a repris pendant le mois d'octobre.
- Une fuite a été détectée au lotissement des grands champs. Arlysère a été alertée et son prestataire doit intervenir.
- Le réseau d'eaux usées dans le parc de la mairie doit être refait en partie ainsi que la rehausse d'un regard borgne pour permettre des contrôles.
- Une conduite d'eaux pluviales en travers de la rue de Cléry pose problème et déborde au niveau de la grille en bordure de route. L'entreprise DTP l'a renouvelé en octobre.
- En face du bâtiment le Colibri, un trou s'est formé vers une grille. L'entreprise SERTPR est intervenue rapidement et a informé la municipalité d'un problème de ravinement. Ceci est certainement dû à un tuyau cassé. Affaire à suivre !

J. Ronzatti

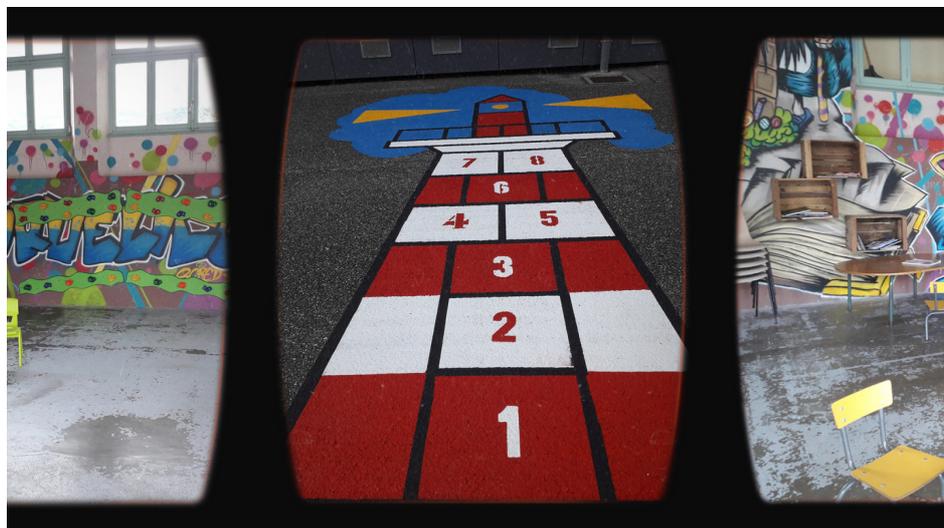
LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT

La première tranche du réaménagement de la cour de l'école élémentaire a été réalisée pendant les vacances scolaires :

- des boîtes à livres et un parcours d'escalade ont été installés sous le préau,
- une nouvelle clôture et un portail ont été posés dans l'espace vert existant. Celui-ci a été agrémenté de 2 tables et d'un module de jeux d'équilibre,
- de nouveaux marquages au sol (marelles, balle aux prisonniers, etc.) ont été réalisés.

Il faudra maintenant se pencher sur la deuxième tranche, beaucoup plus importante, et prévoir le lancement des appels d'offres début 2024 pour que les travaux puissent être exécutés pendant les vacances scolaires d'été 2024.

J. Ronzatti





TRAVAUX & AMÉNAGEMENT

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



SÉCURISATION DES PIÉTONS : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT DANS LA COMMUNE

Un rond-point a été mis en place pour ralentir la circulation, au carrefour de la patte d'oie. Cet axe très passant nécessitait des aménagements, notamment pour la sécurité des piétons et des écoliers. Les travaux sont achevés et ont été réalisés en deux semaines comme prévu. Ils ont également permis de régler des problèmes d'écoulement des eaux de pluies qui créaient des inondations chez des particuliers. Fin octobre, onze réflecteurs routiers ont été installés, permettant une meilleure visibilité du rond-point de nuit. Quelques aménagements complémentaires vont être réalisés : changer des barrières en bois en bordure de ruisseau, placer un miroir sur le passage piéton, et placer des panneaux de signalisation manquants.

J. Ronzatti



REQUALIFICATION DE LA RUE DU BOIS DE L'ÎLE

Les travaux devraient débuter fin 2023. Une convention de groupement de commande a été signée entre, Arlysère et le SDES pour réaliser ces travaux. La commission du 7 septembre a décidé de ne plus réaliser le plateau surélevé au carrefour de la rue des Tilleuls et de la rue du bois de l'île, à cause du coût augmenté de cette opération. Le conseil municipal va travailler pour trouver une solution moins onéreuse. Il a été aussi décidé de supprimer le coussin berlinois en face de Peugeot.

J. Ronzatti

RUE DU BOULODROME : DE FUTURS AMÉNAGEMENTS

Des discussions sont en cours pour acquérir des emprises foncières pour la création de trottoirs.

La commune de Frontenex espère pouvoir faire une première tranche de travaux en 2024 pour l'enfouissement des réseaux secs et la mise en place des réseaux d'eaux de pluie et d'eaux usées. Une convention constitutive d'un groupement de commande a été signée pour réaliser ces travaux entre la commune de Frontenex, Arlysère et le SDES. L'appel d'offres sera lancé prochainement.

J. Ronzatti



DIVERS AMÉNAGEMENTS ET AMÉLIORATIONS À PRÉVOIR

Les travaux d'isolation de la bibliothèque sont réceptionnés et les Services Techniques vont pouvoir engager la rénovation des peintures.

Le bardage trop vétuste du bâtiment des Services Techniques a été changé en octobre par l'entreprise GINET, elle procédera prochainement au remplacement des volets en bois par des volets roulants.

Un caniveau a été réalisé devant la rampe de la maison des sociétés pour supprimer l'eau qui stagnait au pied de cette dernière.

Le plateau surélevé devant la Mairie a été adouci par l'entreprise SERTPR ainsi que la grille d'eaux pluviales qui a dû être scellée de nouveau. Les dalles béton du passage piéton seront elles aussi rescellées prochainement.

Concernant la rénovation des 3 chaufferies, les travaux sont terminés.

L'éclairage public relevant de la compétence municipale, les élus prévoient de réaliser celui de la zone industrielle des Teppes, en 2024, pour un coût de 15000 euros HT.

La façade principale de l'église se dégrade aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Suite à une inspection des lieux, il s'avère que des vitraux sont cassés, les appuis d'ouverture sont fissurés. Il faudra réfléchir à la suite aux travaux à engager. Enfin, il faudra prévoir de protéger la rosace pour que l'eau ne rentre plus à l'intérieur. La porte principale de l'église a été repeinte par les services techniques.

Le sous-bassement du bâtiment du Grand Roc se dégrade. Des devis sont attendus.

L'enduit du mur du cimetière se dégrade de plus en plus. Il a été demandé à l'entreprise ayant réalisé les travaux en 2021 de faire une déclaration de sinistre.

Les travaux de sécurisation des berges du ruisseau depuis la rue de Princens sont en attente des dernières analyses de sol. Il est peu probable qu'ils démarrent cette année.

L'année prochaine, il faudra aussi prévoir, la fourniture et la pose de cavurnes dans le nouveau cimetière car il n'en reste que peu de libres. Plusieurs entreprises sont sollicitées pour des devis comportant une dizaine de cavurnes.

J. Ronzatti



EXTRAIT CONSEILS MUNICIPAUX

LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE



Extrait des conseils municipaux des 16/05, 23/06, 7/07, et 15/09/2023

(procès-verbaux à retrouver en intégralité sur www.frontenex.fr ou en affichage à la mairie) :

- Augmentation des tarifs de restauration scolaire à la rentrée 2023
- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour la création d'une clôture vers l'école élémentaire
- Signature d'une convention d'occupation des gymnases (Coquelicots/Grands Champs) avec les associations, les établissements scolaires et avec ARLYSERE, uniquement pour le gymnase des Grands Champs
- Signature d'une convention de mise à disposition d'une salle de l'école maternelle à la CA ARLYSERE
- Requalification de la rue du Boulodrome : convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CA ARLYSERE et le Syndicat d'Énergie de la Savoie
- Renforcement des deux seuils en aval du Pont de la rue de Princens sur le ruisseau de Verrens-Arvey : signature d'une convention avec Madame GRILLET, propriétaire, le SISARC (Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) et la Commune.
- Organisation du temps de travail des agents des services techniques de Frontenex
- Désignation du référent déontologue élu et adhésion à la mission mise en place par le Centre de gestion de la Savoie
- Convention avec le CdG73 relative à la reconduction de l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
- Signature d'une convention relative à la participation aux frais de scolarisation d'un enfant scolarisé dans une autre commune, dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ou une unité d'enseignement en maternelle (UEMA) - année scolaire 2022-2023
- Signature d'une convention de mise à disposition d'une salle périscolaire à l'école élémentaire à la CA ARLYSERE
- Sécurisation du secteur de la patte d'oie : Attribution du marché de travaux à l'entreprise SERTPR
- Proposition de rétrocession dans le domaine public du lotissement « La colline de Rochebourg » (voirie, équipements et espaces verts) et autorisation de signature de l'acte avec la société CAPELLI
- Proposition de cession foncière du Département à la Commune devant le collège dans le cadre de sa restructuration
- Signature d'une convention avec la CA ARLYSERE pour une prestation de services (Hydrocurage des réseaux d'eaux pluviales...)
- Modification de la convention d'occupation des jardins familiaux avec les locataires : précision sur le prorata temporis pour le montant du loyer
- Suppression de deux postes d'adjoints techniques principaux de 1ère classe et d'un poste d'ATSEM principal de 1ère classe et création de trois postes d'agents de maîtrise



LES DÉFIBRILLATEURS PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Des défibrillateurs automatiques externes (DAE), sont des dispositifs médicaux conçus pour la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Le défibrillateur, accompagné d'un massage cardiaque, contribue à augmenter significativement les chances de survie.

La Commune a maillé son territoire et à ce jour **5 DAE** ont été installés :

- Mairie (extérieur)
- Gymnase des Coquelicots (extérieur)
- Centre Médical (extérieur)
- Maison des Sociétés (extérieur)
- Salle Polyvalente (intérieur)

D'autres défibrillateurs, non gérés par la Commune, sont présents au gymnase des Grands Champs et à l'EHPAD, ainsi que dans des entreprises ou commerces.

Retenez cette liste car elle peut sauver une vie !

Vous pouvez retrouver les défibrillateurs installés en France, sur l'application mobile gratuite : <https://www.stayingalive.org/>

E.Rougier





NOS CITOYENS EN LUMIERE



LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

Ces portraits sont un peu particuliers car ils rendent hommage à des personnes qui ont énormément participé à la vie associative de Frontenex.

Hommage à Louis Cleizergues, créateur du Gélohann

Louis Cleizergues était un passionné de théâtre. Il est décédé à 82 ans d'une longue maladie. L'amour de la scène et du public est omniprésent dans l'esprit de Louis. La Compagnie du Gélohann bien installée, il entraîne son épouse dans une nouvelle aventure. Il crée une nouvelle compagnie: LES BALLADINS DU ZEPHIR cette fois professionnelle. Son idée, jouer dans les écoles maternelles.

« Pendant l'été nous écrivions les textes, cousions les costumes, fabriquions les décors.

Dès la rentrée scolaire, nous partions sur les routes du grand sud est, à la rencontre des tout-petits. Nous rentrions le vendredi soir pour assurer les cours de théâtre à la Cie du Gélohann. Les enfants de 3 à 5 ans sont merveilleux; Ils passent du réel à l'imaginaire en un tour de main. Personnellement j'ai beaucoup apprécié cette partie de ma vie ».

Louis était un homme passionné , volontaire qui aimait danser, chanter, plaisanter.

Mme Cleizergues



Crédit photo : Mme Cleizergues

LOUIS CLEIZERGUES
LES MEDIEVALES D'ANDILLY

Hommage à Paul Gentil, Président et moniteur du centre équestre de Frontenex



Paul GENTIL était originaire de Lyon , il a repris le centre équestre de Frontenex en 1996.

Il a su transmettre sa passion à beaucoup de monde .

Il a mis en place "Le défilé de la Saint Georges" (saint patron des cavaliers). Agréable moment , réunissant de nombreux cavaliers et leurs chevaux devant le parvis de l'église (pour une bénédiction) , un passage par l'EHPAD pour saluer les résidents, puis un moment convivial autour d'un verre dans le parc de la Mairie. Paul n'oubliait personne.

Depuis son départ, c'est Marine " monitrice indépendante " qui assure les cours .

Un hommage à été rendu à Paul le 1er octobre dernier, durant la fête du club. Un hommage haut en couleur, à la hauteur de ce que représentait Paul pour ses adhérents et ses nombreuses connaissances.

Aujourd'hui, c'est sa femme Isabelle, qui a repris le flambeau de Paul et qui gère le centre équestre, pour que perdure encore de belles aventures!

C. Joly et I. Gentil



NOS CITOYENS EN LUMIERE



LES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

Ce P'tit Frontenexois se termine sur un portrait particulier, celui de Monsieur Rodolphe Tosi.

Hommage à Rodolphe Tosi, ancien résistant, coiffeur à Albertville et résident à Frontenex, décédé à l'âge de 97 ans.

Un héros nous a quitté.

Il s'engagea à 17 ans dans la résistance, au péril de sa vie. Puis, il participe à la libération de la France en étant incorporé dans les tirailleurs Sénégalais.

Après la signature de l'Armistice, il part pour l'Indochine au sein du corps expéditionnaire français, et verra de nombreux camarades tombés sous le feu de l'ennemi.

Il a été cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée, et décoré à maintes reprises (Officier de la Légion d'honneur).

Un livre a été consacré à sa vie : "Le Voltigeur de la République" (Fondation FACIM), relatant ses faits d'armes pendant la résistance et dans les différentes campagnes avec ses régiments.



RODOLPHE TOSI

Cet homme simple fut coiffeur à Albertville aux côtés de son fils Jacques et de sa fille Eliane.

Il accomplit jusqu'au bout le devoir de mémoire et apparut dans la plupart des cérémonies et réunions d'anciens combattants dans le territoire d'Albertville.

La commune de Frontenex est fière de l'avoir compté parmi ses administrés.

Il était aussi un père de famille attentif, entourant de son affection son épouse et ses enfants, sans oublier ses neveux et nièces.

Crédit photo : M. Brun

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal adressent à Eliane, Nicole et Jacques, ainsi qu'à toute la famille TOSI, leurs sincères condoléances et l'expression de leur profonde sympathie.

C. Duray

LA MAIRIE
1 Rue de la Mairie
73460 FRONTENEX
Tél. : 04 79 31 40 10
Courriel : mairie@frontenex.fr
Page Facebook : [@frontenexmairieofficielle](https://www.facebook.com/frontenexmairieofficielle)

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi - Mercredi - Jeudi : 8h00-12h00
Mardi : 13h30 -18h00
Vendredi : 13h30-17h30